



Service de l'attractivité  
et de la politique des  
ressources humaines

Sous-direction de  
l'attractivité des métiers  
et du recrutement

DGRH D2-5

## **Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en science des matériaux / caractérisation, session 2026**

N° B1C43IR2EUP

### **Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

## **DÉCIDE**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle B (sciences chimiques et sciences des matériaux), emploi-type Ingénieur-e de recherche en science des matériaux / caractérisation, au titre de l'année 2026 :

Monsieur LEONARDI Frédéric, maître de conférences hors classe, président, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Madame DAGREOU Sylvie, professeure des universités de 2<sup>ème</sup> classe, vice-présidente, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur DE PARSEVAL Philippe, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Toulouse, Toulouse.

Monsieur DUBERNET Stéphan, ingénieur de recherche, expert, Université Bordeaux Montaigne, Pessac.

Madame DUHAYON Carine, ingénieure de recherche CNRS, experte, Centre national de la recherche scientifique, Toulouse.

Madame COURRERES Cécile, ingénieure de recherche hors classe CNRS, Centre national de la recherche scientifique, Pau.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 18 juin 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours  
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,  
administratifs, techniques, pédagogiques,  
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON